

Atos Origin

Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
Capital : 67.507.487 Euros
Siège social : 18 avenue d'Alsace- Paris la Défense – 92400 Courbevoie
SIREN 323.623.603 RCS Nanterre

Mise en œuvre d'un programme de rachat d'actions Descriptif du programme

Paris, le 29 mai 2006

Date de l'assemblée générale des actionnaires ayant autorisé le programme de rachat

Autorisation conférée par l'assemblée générale des actionnaires du 23 mai 2006 pour une durée de dix-huit mois et décision du Directoire du 24 mai 2006.

Part du capital détenu par la Société et répartition par objectifs des titres de capital détenus par la Société

A la date du 22 mai 2006, la Société détient 195.793 actions propres, soit 0,29% du capital :

Nombres de titres	Affectation
194.500	Contrat de liquidité AFEI
1.293	Allocations d'actions aux salariés ou aux mandataires sociaux de la Société ou de son Groupe

Objectifs du programme de rachat

Les actions achetées pourront être utilisées par ordre de priorité décroissante aux fins de :

1. céder ses actions aux salariés et dirigeants de la Société et de son Groupe, dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi,
2. procéder à l'animation du marché secondaire ou de la liquidité de son action par un prestataire de service d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie reconnue par l'Autorité des marchés financiers,
3. conserver ses actions et remettre ses actions en échange dans le cadre d'opérations financières ou de croissance externe, initiée par la société, par voie d'offre publique ou autrement, dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi,
4. couvrir la dilution potentielle liée à des titres de créance convertibles en actions, dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi,
5. annuler ses actions.

Part maximale du capital, nombre maximal et caractéristiques des titres que l'émetteur se propose d'acquérir – Prix maximal d'achat

Caractéristiques des titres concernés par le programme de rachat : actions ordinaires cotées au compartiment A sur le marché Eurolist d'Euronext Paris sous le mnémonique ATO, code ISIN FR0000051732.

Nombre maximal de titres susceptibles d'être acquis :
 10% du capital soit 6.750.749 actions à la date de l'assemblée générale. Compte tenu du pourcentage de capital auto-détenu (195.793 actions), le nombre d'actions pouvant être racheté est de 6.554.956 actions, soit 9,71% du capital social au 29 mai 2006.

Prix maximum d'achat : 75 EUR représentant un montant maximal de 491.621.700 EUR.

Durée du programme

18 mois à compter de l'Assemblée Générale du 23 mai 2006, soit jusqu'au 22 novembre 2007 inclus.

Opérations effectuées dans le cadre du précédent programme

Bilan du précédent programme de rachat (période du 1er mars 2006 au 22 mai 2006).

Pourcentage de capital auto-détenu de manière directe ou indirecte au 22 mai 2006 (en pourcentage)	0,29%
Nombre d'actions annulées au cours des 24 derniers mois	0
Nombre de titres détenus en portefeuille au 22 mai 2006	0,29% -195.793
Valeur comptable du portefeuille au 22 mai 2006	10.171.446 euros
Valeur de marché du portefeuille (sur la base du cours de bourse moyen du mois de avril 2006 s'élevant à 61,41euros) au 22 mai 2006	12.023.648,13euros

Période allant du 1 ^{er} mars 2006 au 22 mai 2006	Flux bruts cumulés		Positions ouvertes au 28 février 2006			
	Achats	Ventes / Transferts	Positions ouvertes à l'achat		Positions ouvertes à la vente	
Nombre de titres	502.138	307.638	Options d'achat achetées	Achats à terme	Options d'achat	Ventes à terme
<i>Dont contrat de liquidité</i>	502.138	307.638	0	0	0	0
Echéance maximale moyenne	NA	NA	0	0	0	0
Cours moyen de la transaction	59,41	61,11	NA	NA	NA	NA
Prix d'exercice moyen	NA	NA	0	0	0	0
Montants (en €)	29.832.019	18.799.758	NA	NA	NA	NA
